

Les coups de pouce pour faire construire sa maison actuellement

Alors que le gouvernement s'apprête à rendre à nouveau éligible au Prêt à taux zéro la construction, Hexaom, leader notamment de la construction de maisons, a mis en place des "coups de pouce" et leviers pour permettre aux primo-accédants - mais pas uniquement - d'accéder à cette envie pour beaucoup de Français : être propriétaire d'une maison. Nouvelles maisons évolutives, cagnotte immobilière et solutions de financement permettent ainsi d'investir dans la pierre avec un budget maîtrisé.

De nouvelles maisons à partir de T3 et 50 m² mais évolutives !

Selon le Baromètre QUALITEL 2024, la maison individuelle reste un rêve pour la majorité des Français, quel que soit leur âge. Le baromètre révèle même que 74 % des Français pensent que les générations futures rêveront toujours d'une maison avec jardin. Pour autant, 55 % estiment que cela leur sera inaccessible.

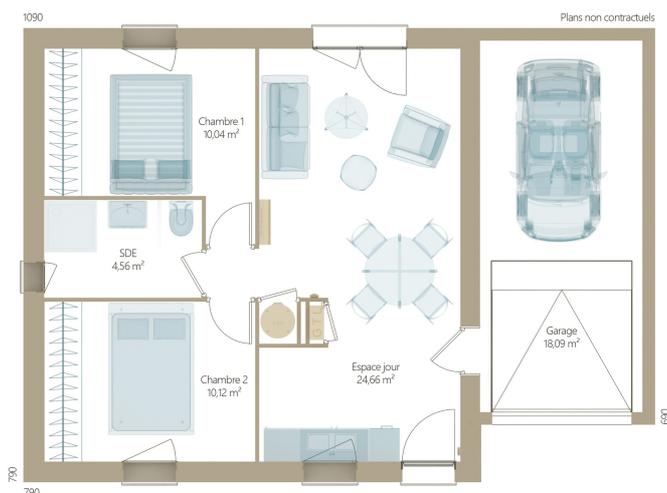
C'est pourquoi, avec l'objectif de rendre la maison accessible au plus grand nombre, et dans l'attente du retour de l'éligibilité du prêt à taux zéro pour la construction de maison, Hexaom a imaginé et conçu des maisons évolutives, à partir de 3 pièces ou 50 m², permettant de devenir propriétaire avec un budget maîtrisé.

"Même si les taux de crédit ont significativement baissé depuis un an, permettant de résolvabiliser une partie des primo-accédants, ils restent supérieurs à 3 %. Dans un contexte de prix de l'immobilier et du foncier encore élevés et en l'absence de PTZ depuis avril 2024, nous avons dû nous adapter pour continuer à pouvoir accompagner ceux qui veulent faire construire leur maison avec un budget limité. C'est pourquoi nous leur proposons ces maisons évolutives qu'ils auront le loisir de pouvoir aménager ou agrandir lorsque leurs finances le permettront" explique **Loïc Vandromme, directeur général d'Hexaom.**

Ces maisons évolutives sont ainsi accessibles à moins de 100 000 €, hors prix du terrain, soit, avec un crédit sur 25 ans, à une mensualité proche, voire inférieure, à celle d'un appartement T3 ! "Ces maisons, bien qu'accessibles avec un budget maîtrisé, conservent une qualité de produits, et les mêmes artisans que nos maisons traditionnelles. Il ne s'agit pas de maisons low-cost mais de maisons optimisées grâce à nos bureaux d'études et aux négociations avec nos partenaires acceptant de faire des efforts dans l'intérêt commun" complète **Steve Beudel, directeur marketing et commercial d'Hexaom.**

Le principe est simple : pouvoir devenir propriétaire le plus tôt possible d'une maison adaptée à ses besoins, au lieu de payer un loyer à fond perdu, tout en ayant la possibilité, dans quelques années, de gagner des mètres carrés supplémentaires en réalisant des travaux déjà budgétisés. Ainsi par exemple, les combles pourront être aménagés ou le garage accolé transformé en chambre pour gagner 16 m² de plus.

"Les ménages ciblés pour ces maisons évolutives sont avant tout les primo-accédants mais ces produits peuvent aussi permettre à des familles monoparentales de vivre à nouveau dans une maison après un divorce, à des investisseurs de réaliser leur premier achat locatif, ou à des retraités de vivre dans une maison neuve plus petite et adaptée à leurs besoins au lieu d'aller en appartement ou en résidence sénior" détaille Steve Beudel.





La possibilité de mettre en place une cagnotte pour se constituer un apport

Hexaom a mis en place une **Cagnotte Immobilière** pour aider les primo-accédants à financer leur projet de construction en constituant un **apport**. Cette **cagnotte participative** a pour objectif de permettre aux jeunes de proposer à leurs proches de les aider dans leur projet en réalisant des dons en toute sécurité financière et ainsi contribuer à la constitution de leur apport. " En effet, dans le cadre d'un projet de construction de maison, les banques demandent un apport moyen de l'ordre de 15 % du montant. Cette cagnotte peut ainsi être utilisée comme apport pour faciliter l'octroi d'un prêt immobilier. Et une fois le prêt obtenu, s'il reste des fonds sur la cagnotte, ils pourront être utilisés pour le paiement des frais de notaire par exemple" explique Steve Beaudel.

**UNE CAGNOTTE
POUR CONSTRUIRE
VOTRE MAISON**

Et si vos proches pouvaient vous aider à concrétiser votre projet immobilier ?

La cagnotte est un service exclusif, réservé aux clients du groupe HEXAOM, pour la constitution participative d'un apport financier.
Renseignez vous auprès de votre conseiller

maisons FRANCE CONFORT
groupe hexaom

maisons-france-confort.fr

Comment ça marche ?
Un clic sur : f
HEXAOM SERVICES

Des prêts bonifiés et des offres bancaires attractives pour ceux qui font construire une maison, qu'ils soient primo-accédants ou non !

Dans l'attente de la confirmation d'un retour du prêt à taux zéro pour les projets de construction de maisons, **il existe d'ores et déjà d'autres coups de pouce de la part des banques : des prêts à taux bonifiés allant jusqu'à 30 000 €, à des taux de 0 à 3 %.** Ces prêts sont le plus souvent réservés aux primo-accédants, qu'ils soient éligibles au PTZ ou non, mais dans certaines banques, ils peuvent être accordés à tous les acheteurs de résidence principale pour l'achat d'un bien performant, avec un DPE A, B ou C. Ces prêts bonifiés pour les biens les moins énergivores, permettent aux banques de financer des logements performants énergétiquement, donc plus liquides et avec un coût d'usage plus faible, notamment ce qui concerne les factures d'énergies, **avec à la clé, une baisse significative du coût total du crédit pour ceux qui en bénéficient. Dans la même logique, des banques nationales accordent également des décotes de taux pour l'achat d'un bien avec un DPE A, B ou C, de 0,20 point en moyenne. Les maisons neuves en bénéficient donc en premier lieu !**

"Les primo-accédants ignorent parfois qu'au-delà du PTZ, il existe d'autres prêts bonifiés accordés par les banques, des aides des villes ou le prêt Action Logement qui sont des vrais coups de pouce pour accéder à la propriété et faire baisser le coût de leur crédit, un atout à prendre en compte dans le contexte actuel. Dans l'attente du retour du PTZ pour la construction, c'est notre rôle de les accompagner aussi sur ces sujets qui peuvent faire la différence sur leur dossier... et leur budget ! Nous avons pour cela des partenariats avec des banques, des courtiers et même notre propre service d'accompagnement au financement" conclut Loïc Vandromme.

À PROPOS DU GROUPE

Depuis 1919, cinq générations d'une même famille se sont succédé à la direction d'HEXAOM, un Groupe qui anime et fédère un écosystème de 45 marques et filiales aux expertises complémentaires. Une histoire entrepreneuriale et familiale unique marquée par sa stabilité dans un secteur d'activité caractérisé par sa complexité. Le Groupe, leader sur les marchés de la construction de maisons, de la rénovation et de l'accession en France, compte à ce jour plus de 10 000 clients par an, plus de 150 000 maisons construites, plus de 90 000 rénovations, près de 1 400 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 1 024,4 M€ en 2023. HEXAOM est cotée sur Euronext Growth Paris.

